



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Communiqué de presse

La mobilité crée des liens

Berne, le 28 avril 2020 – L'Automobile Club de Suisse et la Fédération Suisse de Camping et de Caravanning FSCC mettent à profit leurs synergies et concluent un partenariat. Les membres de ces deux fédérations sont unis par la mobilité et l'engagement en faveur du camping et du caravanning en Suisse. À l'avenir, les deux partenaires souhaitent travailler ensemble plus étroitement. De ce fait, les membres de l'ACS et de la FSCC bénéficieront des avantages de l'autre fédération.

Précisément dans la situation actuelle qui met en question les vacances à l'étranger, le développement du camping suisse devrait s'intensifier. L'ACS, grâce à ce partenariat avec la Fédération Suisse de Camping et de Caravanning, est fier de pouvoir offrir à ses membres des avantages supplémentaires. Ainsi, les membres de l'ACS en possession d'une Camping Card ACS bénéficieront à l'avenir des mêmes avantages que les membres de la FSCC. A l'inverse, les membres de la FSCC profiteront de conditions spéciales lors de leur adhésion à l'ACS. L'affiliation à l'ACS comprend, entre autres, le service de dépannage pour des véhicules de camping jusqu'à 9 tonnes.

En outre, les deux partenaires soutiendront les membres de l'autre fédération par la publication de rapports techniques et de conseils d'experts dans leur magazine respectif. Un rabais spécial sur les cours de conduite, proposés aux membres des deux fédérations, constitue une plus-value supplémentaire. À l'avenir, il est aussi prévu de proposer des cours de conduite communs. De plus, l'ACS sera présent en tant que partenaire à valeur ajoutée sur le stand de la FSCC au Suisse Caravan Salon 2020 à Berne.

Roland Wyss, Vice-président de la FSCC, se félicite de ce partenariat : « Nous nous réjouissons de cette collaboration et espérons vivre une expérience intéressante. Nous sommes fiers d'avoir établi des avantages supplémentaires et créé plus de sécurité pour nos membres. »

C'est aussi l'avis de Fabien Produit, Secrétaire général de l'ACS. « Avec ce partenariat, nous pouvons créer une plus-value importante pour nos membres férus de camping. Nous nous réjouissons de cette collaboration qui représente un véritable *win-win* pour nos deux clubs. »

Informations supplémentaires :

- Fabien Produit, Secrétaire général de l'ACS, Tél. 079 625 88 68

Fondé à Genève le 6 décembre 1898, l'ACS a pour but de rassembler les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, comme la protection des consommateurs et de l'environnement. Le club accorde une attention particulière à la loi sur la circulation routière et à son application. Il s'engage en faveur de la sécurité routière.